

fort et une beauté pouvant rivaliser avec les autres institutions. Nous bureaux actuels sont en rapport avec la position de notre banque et avec les exigences de notre époque. Nous n'avons qu'à nous

féliciter du concours dévoué de nos employés.

Le tout humblement soumis,  
R. Audette, président.  
Québec, le 22 mai 1907.

## BILAN

AU 30 AVRIL 1907.

### PASSIF

Billets en circulation.....		\$1,747,950.00
Dépôts portant intérêt.....	\$7,529,514.59	
Dépôts ne portant pas intérêt.....	1,621,015.08	
		9,150,529.67
Dividendes non réclamés.....	739.02	
Dividende No 87, payable le 1er mai 1907.....	29,529.62	
		30,268.64
Dû à d'autres banques en Canada.....		157,011.47
		11,085,759.78
Total du Passif envers le public.....		
Capital versé.....	\$1,787,124.00	
Fonds de Réserve.....	750,000.00	
Intérêts accrus et change.....	12,000.00	
Babais sur billets escomptés.....	50,000.00	
Compte de Profits et Pertes.....	64,060.00	
		2,663,184.00
		<u>\$13,748,943.78</u>

### ACTIF

Espèces.....	\$134,269.33	
Billets de la Puissance.....	539,312.00	
		\$673,581.33
Billets d'autres banques et chèques sur d'autres banques.....	\$762,304.14	
Dû par d'autres banques en Canada.....	66,179.53	
Dû par d'autres banques dans les pays étrangers.....	279,805.89	
Dû par des agences de la Banque dans le Royaume-Uni.....	2,673.04	
		\$1,110,962.60
Dépôt au Gouvernement de la Puissance en garantie des billets en circulation.....	\$75,000.00	
Prêts à demande sur actions et débetures.....	652,606.85	
		\$727,606.85
		\$2,512,150.78
Total des ressources immédiates.....		
Prêts courants, escomptes et avances au public.....	\$10,855,304.02	
Billets et effets de commerce escomptés en souffrance (pertes pourvues).....	30,594.38	
Immeubles appartenant à la Banque (autres que les édifices de la Banque).....	33,646.70	
Hypothèques sur immeubles vendus par la Banque.....	10,833.98	
		\$10,930,429.08
Edifices de la Banque, ameublement et papeterie.....		306,363.92
		<u>\$13,748,943.78</u>

N. LAVOIE,

Inspecteur.

P. LAFRANCE,

Gérant.

L'Hon. juge A. Chauveau, vice-président, qui, avec M. Lavoie, l'inspecteur de la Banque, avait été spécialement délégué pour l'établissement d'une succursale à Paris, donna des renseignements complets sur les intentions de la banque et les opérations qu'elle se proposait de faire en France, avec les raisons et motifs qui avaient déterminé cette décision du Bureau de Direction. Ce rapport fut accueilli avec satisfaction par les actionnaires et la résolution suivante fut proposée par M. C. F. Delage, M. P. P., et secondée par M. Geo. Demers.

"Que les actionnaires, ayant entendu le rapport du vice-président sur l'établissement d'une succursale à Paris, approuvent cette nouvelle fondation et

voient avec plaisir les démarches faites par le Bureau de Direction pour augmenter les opérations et les profits de la banque.

Adopté.

Proposé par R. Audette, appuyé par l'Hon. juge A. Chauveau:

"Que le rapport du Bureau de Direction ainsi que les états y annexés qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires."—Adopté.

On procéda ensuite à l'élection des directeurs et les messieurs dont les noms suivent ayant obtenu le plus grand nombre de votes, furent déclarés élus, savoir:

"M. Rodolphe Audette, l'hon. juge A. Chauveau, MM. Chas. Pettigrew, Victor

Châteauevert, J.-B. Laliberté, Naz. Fortier et Victor Lemieux."

Le président laisse le fauteuil et M. Jos. Archer ayant été appelé à le remplacer il est proposé par M. Chas. Jobin, appuyé par M. F. Nadeau:

"Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dûs et offerts à M. R. Audette pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, ainsi qu'à messieurs les scrutateurs et monsieur le secrétaire, dans l'exercice de leurs devoirs respectifs."—Adopté.

Proposé par Chas. A. Grenier, N. P., appuyé par Sév. Martel:

"Que des remerciements soient votés à M. le président et à MM. les directeurs pour les services rendus aux actionnaires durant l'année écoulée."—Adopté.

Cette motion a été approuvée et l'assemblée s'ajourne.

R. Audette, président.

P. Lafrance, secrétaire.

Québec, le 22 mai 1907.

A une assemblée des directeurs, tenue le même jour, M. R. Audette a été réélu président, et l'hon. A. Chauveau, vice-président de la banque pour l'année courante.

P. Lafrance, gérant.

## FABRICATION DU BEURRE ET DU FROMAGE

### Défauts à éviter

Les beurreries et les fromageries commencent leurs opérations. Nous croyons donc utile d'appeler l'attention de nos lecteurs sur quelques points se rapportant à la fabrication du beurre et du fromage, produits qui viennent immédiatement après la viande, aussi bien comme importance en tant qu'aliments concentrés que comme quantités consommées.

Le public est aussi peu renseigné sur la préparation et la qualité du beurre et du fromage qu'il l'était, jusqu'à ces derniers temps, sur la préparation des viandes en conserve. Néanmoins on sait généralement que le lait, base de ces deux produits, est un des milieux les plus favorables au développement de bactéries et micro-organismes plus ou moins dangereux pour l'homme.

Eckles rapporte qu'en 1901, faisant une étude sur les causes du "lait amer", il eut à analyser le lait des 96 patrons d'une importante fabrique. Il constata que les micro-organismes contenus dans ces divers laits variaient de 4,000,000 à 30,000,000 par centimètre cube, et que de 100,000 à 5,000,000 de "colon bacillus," germe de la fièvre typhoïde, existaient dans certains échantillons.

Ces bactéries peuvent provenir des causes suivantes: 1o le colostrum, ou lait donné par la vache dans les premiers jours qui suivent la mise bas; 2o l'ani-